

TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS !

Il faut savoir retirer une réforme...

Vendredi 24 janvier, le projet de loi sur la réforme des retraites est présenté en conseil des ministres : c'est une occasion unique pour les salarié.e.s et les fonctionnaires que nous sommes d'exprimer le rejet d'une réforme injuste pour toutes et tous, et de renouveler dans l'Education Nationale une mobilisation à la hauteur de celle du 5 décembre, avec le soutien majoritaire et constant de l'opinion publique.

Ce conflit, d'une durée historique, se poursuivra s'il le faut jusqu'aux débats parlementaires. Le Snés et la FSU continueront à proposer des actions dans les établissements et des temps forts jusqu'au retrait total du projet !



Allez, décote pas Manu !

Déconnecter l'adoption de l'âge pivot (64 ans) de la réforme des retraites par points, cette stratégie de division syndicale n'échappe à personne ! **Pour rallier les directions CFDT et UNSA, le gouvernement, organise une "conférence de financement" qui n'aura aucun effet sur le projet de loi, qui prévoit de toute façon un "âge d'équilibre" pour les générations après 1975. Cette conférence n'a pas pour objet de négocier le principe de la retraite par points ... mais demande de trouver des solutions pour garantir "l'équilibre budgétaire" ... sans baisse des pensions, sans hausse des cotisations (notamment patronales) : il ne resterait donc qu'à retarder les départs en retraite, ou augmenter la durée de cotisation requise pour le taux plein : autant de mesures pour dégrader les pensions ! Et si aucun « compromis » (sur le dos des salarié.e.s et fonctionnaires) n'était trouvé, E. Philippe a déjà prévenu : il prendra les « mesures nécessaires » : retour de l'âge pivot en vue ?**

Jean-Michel "àpeuprès"

J.-M. Blanquer est bien flou sur la revalorisation annoncée pour compenser les 30 % de pertes sur les pensions : 500 millions ? 10 milliards ? La promesse de 100 milliards sur 17 ans aux dernières nouvelles !

Quel crédit accorder à un gouvernement qui a déjà reporté d'une année la mise en œuvre du protocole PPCR , qui entend geler le point d'indice jusque 2022, qui réduit les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des personnels (carrières, mutations) ?

Aucune loi de programmation budgétaire n'est engagée pour cela mais les contreparties se dessinent bel et bien tout de suite : allongement du temps de travail, élargissement des missions à n'en plus finir pour quelques primes à la tête du client et à la main des directions.

BACatastrophe !

Les réformes du lycée et du bac sont encore plus contestées depuis leur mise en œuvre : inadaptation des programmes, suppression des heures de cours, tri des élèves pour le supérieur, rupture d'égalité avec le nouveau bac...

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) cristallisent toute la colère de ne respecter ni les élèves ni les enseignant-es. La lutte engagée pour leur annulation révèle toute la fierté des personnels à défendre l'intérêt et la réussite des élèves comme leurs missions d'intérêt général.

Jean-Michel "nulenmath"

L'académie de Lille est celle qui perdra le plus de postes à la rentrée 2020 : 105 postes dans les collèges et lycées sur 440 au niveau national ... pour 156 élèves de plus !

Fébrilité ? En lycée, le rectorat a donné pour consigne aux proviseurs de ne pas communiquer la DGH aux collègue !

Augmentation des effectifs par classe, y compris en REP et REP+, inclusion dans les pires conditions, compléments de service, mesures de carte scolaire ... C'est cela la "reconnaissance de la professionnalité" pour l'enseignant du XXIème siècle ?

